



## Soutenir l'aluminium le plus propre du monde

### Élections 2021

---

#### CONTEXTE

- Métal léger recyclable à l'infini, l'aluminium est particulièrement adapté au nouveau contexte environnemental et énergétique et sa demande est en hausse.
- Le Québec compte 9 alumineries, dont la capacité de production d'aluminium primaire totalise 2,8 millions de tonnes.
- Les producteurs d'aluminium primaire font sentir leur influence sur l'ensemble de l'économie québécoise, grâce à leurs installations situées au Saguenay–Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, dans le Centre-du-Québec, en Montérégie et en Mauricie.
- C'est sur cette base de production que s'est construit un écosystème de la transformation de la matière première qui constitue aujourd'hui la Grappe de l'aluminium du Québec.
- Au total, l'industrie de l'aluminium représente près de 10 000 emplois directs et 20 000 emplois indirects.
- Le Québec conçoit 90% de la production d'aluminium du Canada. Comme nous utilisons uniquement l'hydroélectricité, notre aluminium est le plus propre du monde. Grâce aux travaux d'un centre de recherche de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous pourrions même produire de l'aluminium carboneutre dans 5 ans.

#### ACCORD CANADA–ÉTATS-UNIS-MEXIQUE (ACEUM)

- Lors des négociations de l'ACEUM, le gouvernement fédéral n'a pas jugé nécessaire protéger l'aluminium du Québec comme il l'a fait pour l'acier de l'Ontario.
- Pour l'acier, une spécification a été apportée dans l'Accord : tous les procédés de conception doivent être régionaux, c'est-à-dire effectués en sol nord-américain, en d'autres mots, « coulé et fondu » en Amérique du Nord.
- Résultat : l'aluminium fabriqué, par exemple en Chine, peut être considéré comme de fabrication nord-américaine s'il a subi en sol nord-américain une transformation, même mineure. Cela permet à des pays signataires de l'Accord (notamment le Mexique qui ne produit pas d'aluminium) d'acheter à moindre coût de l'aluminium de la Chine.



## UN GAIN DU BLOC QUÉBÉCOIS POUR L'ALUMINIUM

- Le Bloc Québécois s'est rapidement mobilisé pour trouver une solution pour l'aluminium québécois. Après des discussions avec la ministre Chrystia Freeland, Yves-François Blanchet a obtenu une entente :
  - Premièrement, nous aurons des données en temps réel sur les importations d'aluminium au Mexique, des mesures dites de traçabilité.
  - Deuxièmement, s'il est démontré que le Mexique s'alimente bel et bien en aluminium étranger, le gouvernement s'engage à revenir à la charge pour que la clause « fondu et coulé » en Amérique du Nord s'applique aussi à l'aluminium, comme c'est déjà le cas pour l'acier.
  - Ajoutons enfin qu'avec cette entente, le gouvernement libéral s'est vu contraint de reconnaître que l'aluminium n'avait pas la même protection que l'acier dans l'ACEUM, comme le dénonçait le Bloc Québécois.

## MIEUX SOUTENIR L'ALUMINIUM : CRÉATION D'UN FONDS SECTORIEL

- De mai 2018 à mai 2019, l'administration Trump a imposé des tarifs supplémentaires sur l'acier et l'aluminium canadien entrant aux États-Unis, en invoquant le prétexte que ces produits menaçaient la sécurité nationale des États-Unis.
- En contrepartie, le gouvernement du Canada a alors imposé des contre-tarifs « équivalents » en termes de valeur estimée, sur plusieurs produits américains entrant au Canada, dont sur l'aluminium américain (qui est transformé par plusieurs PME québécoises).
  - À la levée de ces contre-tarifs, plusieurs intervenants des industries concernées ont revendiqué le ré-investissement de ces sommes au bénéfice des secteurs industriels qui en avaient fait les frais, notamment les PME.
  - Depuis lors, le gouvernement fédéral est des plus évasifs sur l'usage qu'il a fait de ces importantes sommes. Cependant, en mars 2020, un rapport du directeur parlementaire du Budget du Canada confirmait que pour l'année 2018 seulement, un montant de 1,258 millions\$ de ces droits compensatoires, avait été perçu et qu'une bonne partie de cette somme n'avait toujours pas été retournée aux PME de l'industrie de l'aluminium et de l'acier.



- Une part de cette somme n'a pas encore été rendue aux entreprises du secteur de l'aluminium québécois.
- Selon une étude commandée par le Bloc Québécois au Groupe Performance Stratégique, des 140 millions de dollars de contre-tarifs encaissés par le gouvernement fédéral, mais non remboursés, qui peuvent être attribués aux entreprises du secteur de l'aluminium de tout le Canada, la part revenant aux entreprises québécoises serait de 60 millions de dollars (43,6% de 140 millions \$).
  - Ce montant de 60 millions de dollars représente donc la première partie du Fonds sectoriel fédéral dédié au secteur de l'aluminium québécois, soit la part des contre-tarifs qui n'a pas encore été retournée à l'industrie québécoise de l'aluminium.
  - La deuxième partie du Fonds sectoriel fédéral dédié au secteur de l'aluminium québécoise s'élève aussi à 60 millions, soit l'équivalent de la première partie. Cette contribution du gouvernement du Canada servira à compenser les PME touchées par cette surtaxe, de même qu'accélérer la relance post-Covid du secteur aluminium québécois.

**Le Bloc Québécois propose donc la création d'un Fonds sectoriel dédié à la transformation de l'aluminium au Québec. Le montant initial devant y être versé s'élèverait à 120 millions de dollars.**

- Le Fonds proposé serait destiné aux entreprises québécoises de moins de 250 employés qui œuvrent dans la transformation de l'aluminium et qui, implicitement, ont eu à faire les frais de l'imposition par les États-Unis de tarifs à l'importation d'aluminium canadien aux États-Unis (absorption du coût des tarifs, baisse des commandes, paiement des contres tarifs sur l'aluminium américain importé, etc.) . Soulignons que le Fonds visera principalement à contrer la problématique de rareté de la main-d'œuvre et à rehausser la compétitivité des PME québécoises œuvrant dans le secteur aluminium.
- L'un des éléments intéressants du Fonds proposé est son effet levier. On estime que qu'une somme de 120 millions injectée pour financer des projets dans la filière aluminium québécoise pourraient générer des investissements globaux de 900 millions \$ au Québec, multipliant les impacts sur l'emploi, l'économie et les revenus des gouvernements.